



REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COLLECTIVITES
DU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

131, Cours Genêt – ZI de l’Ormeau de Pied
CS 70510 – 17119 SAINTES cedex

- :- :- :- :- :- :-

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2023

Date de convocation : le 21 Mars 2023
Nombre de Délégués en exercice : 110
Nombre de Délégués présents : 63

Secrétaire de séance : M. Joël TERRIEN

PROJETS D’INVESTISSEMENTS ANNEE 2023

L’AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 30 MARS à 10H30,

Le Comité du SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COLLECTIVITES DU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME s’est réuni en la salle Multipôles – 9 rue du Parc à Saint-Georges-des-Coteaux (17810) – sous la Présidence de Monsieur Loïc GIRARD, Président du Syndicat Départemental de la Voirie.

ETAIENT PRÉSENTS :

Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants suivants :

Représentants Cantonaux et Villes :

- Canton d’AYTRÉ : M. Patrick ROBIN, M. Dominique BOUCARD ; M. Patrick ORGERON ;
- Canton de CHANIERES : M. Christian LECLANCHE ; M. Patrick ANTIER ; M. Patrick RAFFIN ;
- Canton de CHATELAILLON : Mme Pascale LEYON ; M. Jean-Jacques PETIT ; M. Philippe BERNARD ;
- Canton de l’ILE D’OLÉRON : M. Bruno GAILLOT ;
- Canton de l’ILE DE RÉ : M. Jean-Pierre PICOT ;
- Canton de JONZAC : M. Jean-Marie RIPPE ; M. Gilles FRUGER ;
- Canton de LAGORD : M. André TURCOT ;
- Canton de MARENNES : M. Jean-Marie PETIT ; M. Michel REMPAULT ; M. Olivier CHERE ;
- Canton de MATHA : M. Bernard GOURSAUD ; Mme Françoise LANOS-HIRT ;
- Canton de PONS : M. Laurent NIVARD ; M. Gérard COTARD ;
- Canton de ST JEAN D’ANGÉLY : M. Maurice PERRIER ; M. Janick MARCHAND ; M. Jacky PROUTEAU ;
- Canton de ST PORCHAIRE : M. Jean-Pascal VIALE ; M. Cyril MIGNON ; M. Alain RENOUX ;

- Canton SAINTONGE ESTUAIRE : M. Dominique QUEQUET ;
- Canton de SAUJON : M. Jean-Marc BABIN ; M. Cyril REMBERT ; M. Patrick MANCEAU ;
- Canton de SURGÈRES : M. Jackie ALBERT ;
- Canton de THÉNAC : M. Fabrice MOREAU ; M. Gérard BOUYER ;
- Canton de TONNAY CHARENTE : M. Jean-Philippe GUIGNOUARD ; M. Christian BRUNET ; M. Patrick LE MOINE ;
- Canton de LA TREMBLADE : M. Guy MARY ; M. Emmanuel DAUGY ; M. Pierre BERNARD BARTHE ;
- Canton LES TROIS MONTS : M. Serge JOURDAIN ; M. Bruno GUICHARD ;
- Ville de SAINTES : M. Joël TERRIEN ; M. Ammar BERDAÏ ;

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROCHEFORT OCÉAN : M. Denis ROUYER ;
- CDA ROYAN ATLANTIQUE : M. Serge ROY ;
- CDA de SAINTES : M. Francis GRELLIER ;
- CDC AUNIS ATLANTIQUE : Daniel BOURSIER ; Philippe NEAU ;
- CDC du BASSIN DE MARENNES : Patrice BROUHARD ; François SERVENT ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : Jean-Claude GRENON ;
- CDC de GÉMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE : M. Loïc GIRARD ; M. Jean-Luc NICOLLEAU ;
- CDC HAUTE SAINTONGE : M. Bruno ROBERT ; Mme Cécile BIRON ;
- CDC ILE D'OLÉRON : M. Patrick GAZEU ; M. Hervé ROUSSELOT ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : M. Alain FOUCHER ;
- SIVOM du CANTON DE JONZAC : M. Patrick BERTHELOT ;
- SIVOM MIGRON VILLARS LE SEURE : M. Philippe CHASSERIEAU ;
- SICN MONTGUYON ET MONTLIEU LA GARDE : M. Jean-Marie FRADON ; M. Jean-Luc BERTRAND ;

ETAIENT EXCUSES :

M. Hervé DE BLEECKER - Canton d'AYTRÉ ; M. François PELLETIER - CDC AUNIS SUD ; M. Alexandre SCHNEIDER ; CDC CŒUR DE SAINTONGE ; M. Jean GEAY - CDC de GÉMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE ; M. Luc COIFFÉ - CDC ILE D'OLÉRON ; M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU - Canton de l'ILE DE RÉ ; M. Patrice BRIDIER et M. Elisée BRUNET - Canton de l'ILE D'OLÉRON ; M. Stéphane COLIN, M. Fabrice LEFEBVRE, M. Serge LETARD et M. Richard PRINTEMPS - Canton de LA JARRIE ; Mme Christine FRESSONNET et M. Bruno GUISE - Canton de LA TREMBLADE ; M. Jean-Louis BOUILLAUD, Mme Evelyne FERRAND, M. Philippe GUIGNOUARD, M. Bruno HEMAR et M. Patrick PHILBERT - Canton de LAGORD ; M. Vincent BADIE, M. Patrick BARIBAS, M. Johann LÉBOUCQ, M. Jean-Michel RAPITEAU et M. Michel MASERO - Canton LES TROIS MONTS ; M. Michel ANNÉREAU, M. Philippe BERTHELOT, Mme Marie-Bénédicte DUVIVIER, M. Régis MICHAUD et M. Philippe NERON - Canton de MARANS ; M. Patrick BOUILLON - Canton de MATHA ; M. José-Louis ARGUELLES, M. Michel ARIGNON, M. Stéphane DEVOUGE, M. Dominique FRANQUE DE LUXEMBOURG et Mme Roselyne ZELOCHOWSKI - Canton de ROYAN ; M. David DA SILVA - Canton de SAINT PORCHAIRE ; M. Jean-Michel CHATELIER - Canton SAINTONGE ESTUAIRE ; M. Christophe CABRI - SIVOM du Canton de JONZAC ; M. Dominique FAYS - SIVOM MIGRON VILLARS LE SEURE ; M. Michel GENOUEL et M. Jérôme ROULLAUD - SIVU BARZAN CHENAC ST SEURIN D'UZET ; M. Jean MORIN et M. Jean-Dominique RAGONNAUD - SIVU BRIZAMBOURG BERCLOUX ECOYEUX ; M. Michel PELLETIER et M. Patrick VION - Canton de SAINT JEAN D'ANGÉLY ; M. Jean-Jack AUBOYER, M. Thierry PILLAUD, M. Jean-Yves ROUSSEAU et M. Philippe TERRIEN - Canton de SURGÈRES ; M. Gaël CHARPENTIER - Canton de TONNAY CHARENTE ; M. Jean-Marie LE BRAS, Mme Christèle MORIN et M. Gérald VANEY - Ville de ROCHEFORT ; M. Laurent CHANTOURY - Ville de SAINTES

Vu le Comité Syndical et le Bureau Syndical, installés suite au renouvellement des Conseils Municipaux de 2020, et modifiés lors de l'Assemblée générale du 25 Novembre 2021,

Vu l'arrêté préfectoral du 6 Septembre 2021 portant modification des statuts, nommément désigné « **Syndicat départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime** », syndicat mixte ouvert restreint au sens de l'article L.5721-8 du CGCT,

Monsieur le Président explique que les principaux investissements porteraient sur les éléments suivants :

1 - Le projet de renouvellement des points à temps automatique

Le Syndicat de la Voirie dispose de trois bi-répandeurs dont deux acquis en 2008 et le troisième acquis en 2011. Annuellement, le Syndicat de la Voirie assume des charges d'entretien conséquentes sur ces matériels vieillissants, ainsi, le renouvellement vous est proposé échelonné sur trois exercices budgétaires. La consultation envisage une acquisition annuelle sur trois ans, pour ne pas impacter trop lourdement le budget d'investissement et l'amortissement correspondant sur le budget de fonctionnement.

L'achat d'un bi-répandeur est estimé à 400 000 € HT.

2 - Le projet d'extension du siège

L'extension envisagée procurerait une surface de bureaux supplémentaires sur chacun des deux niveaux (RDC et 1^{er} étage). Ceci permettrait le retour de l'agence centre au siège et éviterait la location actuelle.

L'estimation de niveau APD est d'environ 292 000 € HT, soit 2 570 € HT / m² de plancher.

Les missions de la maîtrise d'œuvre comportant la faisabilité, l'AVP, PC, PRO, ACT, DET, OPC sont estimées à environ 42 000 € HT, et représentent 14.4% du montant des travaux estimés.

L'esquisse proposée est la suivante :



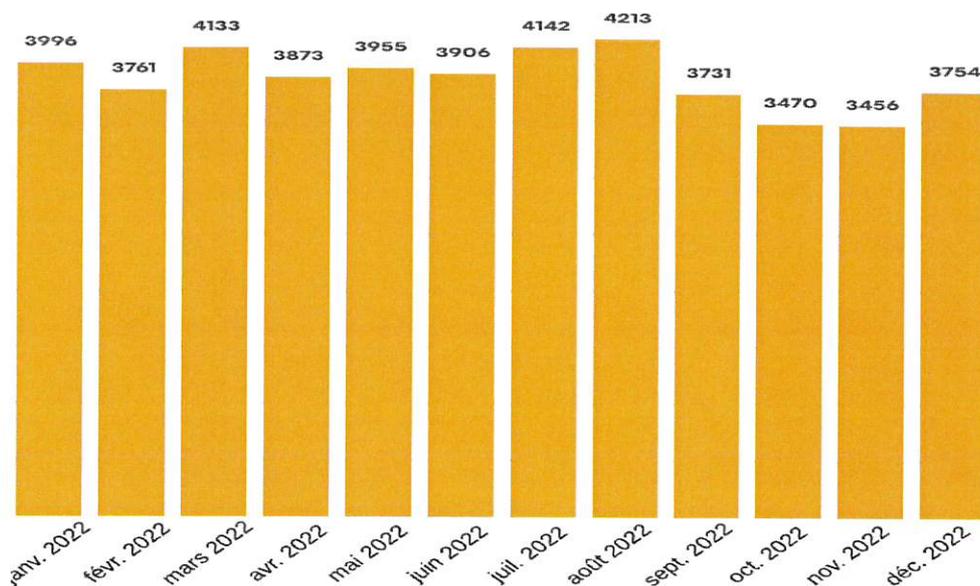
3 - Le projet de mise en place de panneaux photovoltaïques

Le Syndicat de la Voirie est propriétaire de deux bâtiments : le siège et le bâtiment technique. En vue d'amoinrir les coûts de consommation d'énergie, une étude de faisabilité visant les enjeux techniques, financiers et environnementaux a été confiée au Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER).

Plusieurs scénarii ont été étudiés en fonction des sites :

- Vente totale de la production électrique
- Autoconsommation de la production avec vente du surplus : la proximité des deux bâtiments permettrait une mutualisation de la consommation.

Bâtiment Siège du Syndicat : 46 390 kwh consommés en 2022



Aménagement possible sur le bâtiment siège

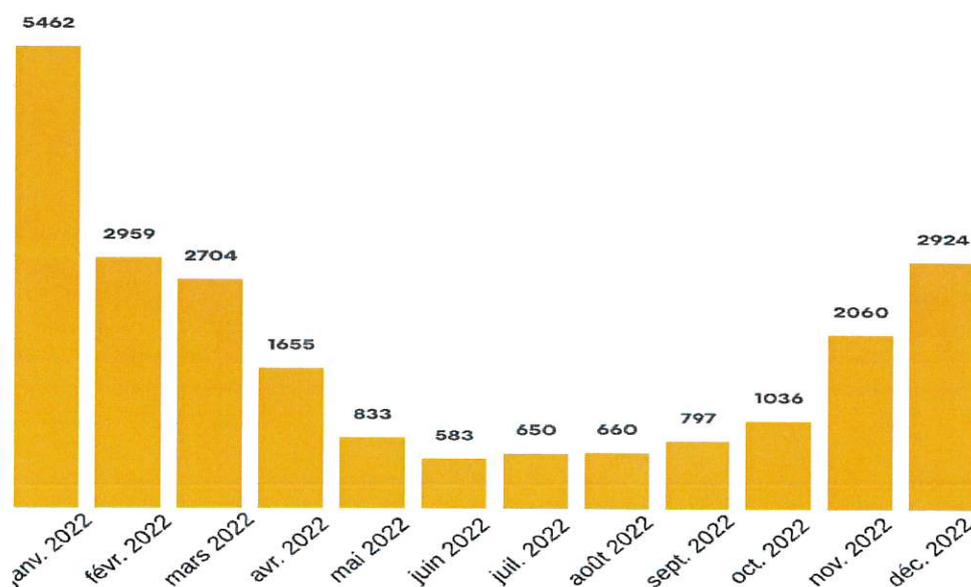
Nombre de panneaux : 64

Surface de panneaux : 127 m²

Production totale : 34 100 kwh/an

Coût installation : 46 767 € H.T

Bâtiment technique : 22 323 kwh consommés en 2022



Aménagement possible sur le bâtiment technique (moitié de la charpente)

Nombre de panneaux : 83

Surface de panneaux : 164 m²

Production totale : 39 300 kwh/an

Coût installation : 52 548 € HT

017-251701827-20230330-2023014D-DE
 Selon l'étude du CRER, la solution la plus intéressante serait l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment du siège, en autoconsommation individuelle et collective.

Cette solution présenterait les aspects financiers suivants :

Vente de surplus et autoconsommation collective - SIEGE				
Autoconsommation individuelle	52%	17 732 KWH/an	0,3760 € HT / KWH	6 667 €
Autoconsommation collective	25%	8 500 KWH/an	0,3150 € HT / KWH	2 678 €
Vente de l'électricité	23%	7 868 KWH/an	0,060 € HT / KWH	472 €
Prime vente de surplus (prime versée pendant 5 années)				991 €
Total	100%	34 100 KWH/an		10 808 €
Recettes / Dépenses	Sur 1 année		Sur 20 ans	
Recette et/ou économie	10 808 €		216 160 €	
Charges de fonctionnement (maintenance)	737 €		14 740 €	
Amortissement : 45 567 € / 20 ans)	2 278 €		45 567 €	
GAIN	7 793 €		155 853 €	

Ratio de rentabilité sur 20 ans : $155\,853 / 45\,567 = 3.42 \text{ €} / \text{€ investi}$

4 - Proposition d'investissements pour 2023 :

Monsieur le Président présente les investissements envisagés en 2023, et portés dans la proposition de budget :

Les projets d'investissements s'entendent hors restes à réaliser 2022 et écritures d'ordre, à la somme de :

- <u>Immobilisations incorporelles</u>	1 825 500,00 € HT
✓ Frais d'études pour achat d'investissement	18 500,00 € HT
✓ Publication pour achat d'investissement	
✓ Concessions et droits	
- <u>Matériels de travaux publics roulants</u>	555 000,00 € HT
✓ Renouvellement d'un point à temps automatique	
✓ Gros entretien sur matériels de travaux publics roulants	
✓ Petits achats pour matériels de travaux publics roulants	
- <u>Matériels de transport</u>	316 000,00 € HT
✓ Remplacement de 2 fourgons et 7 véhicules de liaisons	
- <u>Matériels de bureau et informatique</u>	44 000,00 € HT
✓ Equipements informatiques nouveaux ou en renouvellement	
- <u>Matériels de téléphonie</u>	22 000,00 € HT

9 000,00 € HT

- Autres immobilisations financières 4 000,00 € HT
 - ✓ Dépôts et cautionnements

- Extension bâtiment siège - Bureaux pour les agences 923 000,00 € HT
 - ✓ Etudes 4 000,00 € HT
 - ✓ Frais de publication 4 000,00 € HT
 - ✓ Autres bâtiments publics (bureaux pour agences) 450 000,00 € HT
 - ✓ Autres immobilisations en cours (extension du siège) 365 000,00 € HT
 - ✓ Autres installations matériel et outillages techniques (photovoltaïque) 100 000,00 € HT

Les investissements listés ci-avant seraient réalisés en autofinancement total

Monsieur le Président sollicite l'avis du Comité syndical sur ces différents projets d'investissements,

LE COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents

DECIDE

D'autoriser Monsieur le Président :

- Pour les investissements en matériels :
 - A réaliser les investissements en matériels précités, à lancer les procédures de consultation nécessaires à leurs réalisations et à signer les marchés correspondants.

- Pour les travaux d'extension du siège du Syndicat :
 - A poursuivre les études de maîtrise d'œuvre, à déposer le permis de construire, à lancer la mise en concurrence des différents travaux et à signer les marchés correspondants.

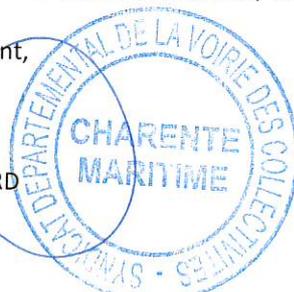
- Pour les investissements immobiliers des agences :
 - A poursuivre ses recherches d'acquisition ou construction, à réaliser les investissements et à signer les actes notariés correspondants.

- Pour les panneaux photovoltaïques :
 - A poursuivre les études nécessaires à la faisabilité technique pour revenir ensuite vers le Bureau syndical.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Le Président,

Loïc GIRARD



Le Secrétaire de séance,

M. TERRIEN

Auteur de l'acte : M. Loïc GIRARD – Président

Date de publication de l'acte sur le site internet de la collectivité : 7/04/2023